



## Dernière minute

On pouvait craindre que la plupart des pays reconduisent les mesures de la Pac sans beaucoup de changements comme cela s'est passé en France. Il n'en est rien même si cela se traduit par un retard important dans les remises de copie qui auraient du être terminées pour le 1er janvier 2022. Le Gouvernement Allemand a changé et il aurait été étonnant que cette nouvelle coalition accepte de se lier les mains avec une stratégie mise au point par la coalition qui a perdu les élections.

Mais d'ores et déjà, le nouveau gouvernement a fait savoir qu'il demanderait qu'après 2027 les aides à l'hectare soient supprimées au profit d'aides aux services environnementaux. Quand à la Belgique, elle est toujours aussi divisée et doit faire deux plans. Celui de la Flandre a été finalisé par le nouveau Gouvernement de droite nationaliste le 24 février. Il est relativement semblable à celui des Pays-Bas. Il prévoit de respecter les normes de pollution azotée. Pour ce faire, ils dégagent un budget important pour indemniser les plus gros pollueurs afin qu'ils cessent leur activité agricole.

Vingt-deux Etats ont rendu leur copie. On peut déjà remarquer quelques innovations, en particulier sur la répartition des aides en faveur des plus petites exploitations et par une prise en compte plus active des contraintes d'environnement et de bien-être animal.

L'Espagne, fidèle à sa tradition décentralisée, a présenté un plan par région. La mesure la plus emblématique est la limite des paiements à 200 000 € par exploitation. Une dizaine d'éco-régimes seront mis en œuvre avec un soin particulier pour le problème vital de l'Espagne, la ressource en eau.

L'Italie met l'accent sur l'élevage et l'agriculture biologique. Les programmes pour la bio sont augmentés de 1 milliard et atteindront 2,5 Md €. La Pologne met l'accent pour préserver les petites exploitations.

Grand changement aux Pays-Bas, il y est question de diminuer de 30 % la production animale pour que ce pays se mette enfin en conformité avec les règles communautaires en matière de pollution par les nitrates. Un budget de 30 Mds € est prévu pour racheter un certain nombre d'exploitations en particulier celles qui sont situées en-dessous du niveau de la mer. Il est temps que ce pays, souvent donneur de leçons sur la rigueur budgétaire accepte enfin de respecter la loi commune sur les pollutions des nitrates.

En République Tchèque, 23 % du budget sera réservé aux premiers hectares des exploitations et une lutte efficace sera menée pour stopper les aides réservées aux oligarques proches de l'ancien Premier Ministre. C'est l'Irlande qui va le plus loin en matière de redistribution des aides. Non seulement les 30 premiers hectares seront avantagés mais un prélèvement de 85 % sera effectué au-delà de 60 000 € par exploitation. Cela aboutirait à un plafonnement des aides de 66 000€ par agriculteur.

Un échange de vue avec la Commission européenne est prévu en mars et ensuite les plans seront revus dans chaque pays pour une adoption avant le 1er janvier 2023. Il faut s'attendre néanmoins à une forte révision de ces plans à mi parcours en 2025.

Source : Agra Presse